

CONSEIL MUNICIPAL
Séance publique du 14 NOVEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze du mois de novembre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Yprésis, Route de Nantes, Rond-point du Verger, commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay, à Montaignu-Vendée, après convocation légale du 08 novembre 2023, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 42

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (36) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	ARZUL Sophie
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	COLMARD Etienne
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Franckie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LARCHER Elodie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	LICOINE Sophie
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	PIVETEAU Hubert
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Étaient représentés (4) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Pierre BOIS	X	Cécilia GRENET
Jean-Claude MORISSET	X	Fabienne MULLINGHAUSEN
Caroline ROUILLIER	X	Geneviève SEGURA
Jean-Martial HAEFFELIN	X	Etienne COLMARD

Étaient absents (2) : Marie-Bénédicte BOUCLIER, Kilian MOUSSET

Secrétaire de séance : Adeline LACHÉ

Délibération n°DEL20231114_24

Dénomination d'une voie pour le lotissement le Clos de la Poitevineière – Saint Georges de Montaignu

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nathalie SECHER, Vice-présidente en charge de la Commission Environnement, mobilités et aménagement du territoire au sein de la Ville de Montaignu-Vendée.

Cette dernière informe l'assemblée qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune. La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 24 NOV. 2023

ID : 085-200081115-20231114-DEL20231114_24-DE

SLOW

Le lotissement « le Clos de la Poitevinière » sur la commune déléguée de Saint Georges de Montaigu – 85600 Montaigu-Vendée est en cours de commercialisation. Il accueillera 83 logements (69 maisons individuelles et 14 logements sociaux). Une rue unique desservira les lots. Il convient de la nommer. La commission Environnement, mobilités et aménagement du territoire a été consultée le 26 octobre 2023 et propose le nom suivant : **rue des moissons**.



Vu l'avis favorable du conseil délégué de Saint Georges de Montaigu en date du 07 novembre 2023,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DENOMME la voie interne au lotissement « Le Clos de la Poitevinière » - Rue des Moissons,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Montaigu-Vendée,
Le Maire,
Florent LIMOUZIN



Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Signé électroniquement par : Florent Limouzin
Date de signature : 23/11/2023
Qualité : Maire de Montaigu-Vendée